

Les Halles

Contexte, programme, calendrier

Contexte

Le quartier des Halles, au cœur de la capitale, superpose les fonctions urbaines avec son centre commercial régional, son nœud de transports en commun, ses équipements publics et ses monuments, son parking, ses jardins. Il présente la particularité de constituer le centre de gravité de la métropole parisienne, et, de ce fait, est très fréquenté.

30 ans après sa précédente rénovation conférant au quartier des Halles sa forme actuelle, la Mairie de Paris a lancé en 2002 la réflexion pour son réaménagement dans toutes ses composantes.

Le projet de réaménagement, très important, porte en effet à la fois sur l'espace public et le jardin, le forum /projet Canopée, le pôle de transports, etc. et s'articule autour de 10 opérations :

1. la restructuration des espaces publics de voirie de surface permettant une extension de la piétonisation
2. la rénovation du jardin des Halles
3. la restructuration des voiries souterraines
4. la création d'un nouvel accès au RER par la place Marguerite de Navarre
5. la création de deux nouveaux accès et la rénovation de la salle d'échanges RER
6. la réalisation du mail Marguerite de Navarre
7. la restructuration des parkings
8. la reconversion du barreau nord-sud de la voirie souterraine
9. la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles et l'accroissement des surfaces commerciales
10. la création de la Canopée proposant une nouvelle architecture pour le Forum

Le programme

- *équipements publics* : 8 500 m² de surfaces supplémentaires.
- *commerces* : 7 400 à 9 700 m² de surfaces nouvelles, amélioration des espaces de circulation et création d'une nouvelle surface commerciale dans le CCR Les Halles, qui compte actuellement une surface gl'a totale de 87 000 m².



© crédits photo : Mairie de Paris

Calendrier initial

- Début 2010 : démarrage des travaux du jardin : tranche sud/ jeux pour enfants
Été 2010 : démolition des pavillons Willerval, livraison des jeux pour enfants et mise à disposition du foncier
Fin 2010 : début des travaux de construction de la Canopée
2011 : début des travaux sur la voirie souterraine sud / livraison des circulations verticales Rambuteau / livraison du jardin sud
2012 : livraison des circulations verticales Berger
2013 : livraison de la Canopée, du jardin et de l'accès Lescot / début des travaux sur les voiries de surface / début des travaux dans la gare RER
2014 : livraison des voiries souterraines
2015 : livraison de l'accès Marguerite de Navarre et des voiries de surface
Fin 2016 : livraison de la salle d'échanges rénovée du pôle transport / **fin de l'opération**

Le calendrier prend du retard compte tenu des actions en justice dont fait l'objet le projet. Ainsi, la démolition du jardin a été attaquée devant le Tribunal administratif par une association riveraine. La démolition des pavillons Willerval a débuté en février 2011 par la phase de désamiantage.

Les Halles

Enjeux pour la CCIP, avancement du projet

Enjeux pour la CCIP

✓ L'extension du secteur piétonnier prévue de part et d'autre du jardin des Halles entrainera des changements pour les commerces de surface en particulier dans l'accès pour les livraisons, organisé par un système d'accès contrôlés (bornes escamotables)

✓ De nouveaux espaces commerciaux, remplaceront certains espaces de voirie souterraine initialement empruntés par la circulation de transit. Ils seraient utilisés par l'enseigne Monoprix, des commerces alimentaires de proximité, un espace soin cosmétique bio, de la restauration événementielle.

Quels reports de trafic interviendront-ils suite à la suppression / réduction du transit des véhicules en souterrain ?

✓ L'amélioration du pôle de transports à travers notamment l'extension de la salle d'échanges du RER et la création de nouveaux accès pour les voyageurs permettra-t-il de favoriser les relations entre le pôle commercial, le pôle culturel et le pôle transport sur le site?

✓ Le fret de marchandises pourra-t-il transiter par la gare des Halles? Une étude a été menée en 2007-2008 sur ce thème. Pour le moment, le dossier n'est pas actif et la phase opérationnelle n'intègre pas ce volet particulier.

Concernant la période de chantier, les travaux de réaménagement du forum des Halles ont été organisés de sorte que les commerces du forum restent, dans la mesure du possible, ouverts. Mais le devenir des commerçants situés « en surface » apparaît plus incertain lors de la longue période de travaux à venir.

Avancement récent du projet

✓ Décembre 2008 : dépôt du permis de construire de la Canopée par les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti.

✓ 6 avril 2009 : adoption par le Conseil de Paris du projet de rénovation du Forum des Halles, des transports en commun et du jardin.

✓ Juin et juillet 2009 : Enquêtes publiques relatives à la Canopée, au Jardin, aux voiries souterraines et aux rénovations des Portes du Forum.

✓ Entre le 14 décembre 2009 et le 29 janvier 2010, se sont déroulées 3 enquêtes publiques :

- pour le STIF : une enquête relative au pôle de transports RER Châtelet-Les Halles

- pour la Ville de Paris, une enquête parcellaire ainsi qu'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour le réaménagement du pôle de transport et les projets annexes.

✓ Les travaux sur les jardins ont commencé en janvier 2010.

Des contestations et polémiques nombreuses émanent en particulier d'élus locaux et de l'association de riverains « Accomplir » et portent sur :

- l'architecture de la Canopée qui s'avérerait moins « aérienne » que dans les projets initiaux

- le devenir des activités accueillies dans les équipements du Forum pendant les travaux

- le calendrier

- le coût des travaux (760 millions d'euros dont 460 financés par la Ville) que la Ville de Paris affirme pouvoir respecter

- la participation d'Unibail

Des réunions ont eu lieu, début 2010 pour la concertation publique le pôle d'échange, et début 2011 pour la présentation du chantier aux riverains : [la CCIP y a participé.](#)

Une Commission de Règlement Amiable (CRA) a été instituée par le Conseil de Paris le 26 mars 2010 pour dédommager les commerces et les professionnels des Halles et du quartier environnant du préjudice entraîné par la réalisation des travaux. La réunion inaugurale a eu lieu de 1^{er} mars 2011.

La CRA, instituée pour une durée de 6 ans (2010 à 2016) est composée :

- de membres ayant voix délibérative : le Président, les représentants du Maire de Paris, le Maire du 1^{er} arrdt ou son représentant, les représentants du Président de la RATP, de la Société Civile du Forum des Halles de Paris, de la CCIP et de la CMAP.

- de membres ayant voix consultative : un représentant de l'URSSAF de Paris, un représentant du RSI, un représentant du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris, 2 représentants des services de la Ville de Paris (DDEEES et Mission Halles), un représentant de la SemPariSeine.

Une CRA avait été instituée à Paris pour la construction de la ligne T3 du tramway, il s'agissait d'une première pour une opération d'aménagement dans la capitale.